



INSTALLATEUR AGREE CANAL PLUS - CANAL SATELLITE

Magasin Télé - HI-FI
Vidéo-Antennes-S.A.V
Imp. St. Antoine
Tél : 03 84 24 48 74
Fax : 03 84 24 66 25

Magasin Disques
et petit audio
Rue Lecourbe
Tél : 03 84 24 26 93
Fax : 03 84 24 13 74

B.P. 150 39004 LONS-le-SAUNIER

M^r Gros Daniel
1228 chemin du carreyrat
82000 MONTAUBAN.

FACTURE N° 5876

Lons-le-Saunier, le 3 AVRIL 1999. Tél : 05 63 03 14 80.

DÉSIGNATION / REF.	N° Série	Qté	P.U. H.T.	P.U. T.T.C.	TOTAL T.T.C.
<u>Amplificateur à tubes.</u>					
KORA					
"DESIGN 30" / 1					
Matériel garanti 2 ans -					
envoi par transporteur en port dû.					
				8900	8900.

R.C.S. Lons B 402 492 433 - Siret 402 492 433 00014 - Code APE 524 L
 Domiciliations Bancaires : Crédit Coopératif Besançon 42559 00083 21002636902 42
 Crédit Agricole : 12506 39000 506 021 62010 58
 C.C.P. Dijon 20041 01004 0623080 Z 025 82
 Identification FR 323 125 670 19

Règlement à la commande 8900

Reste dû à la livraison

ESP.	CH	CB	Organisme de crédit
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

H.T.
T.V.A 20,6 %
NET A PAYER TTC
8900.

PAYÉ

Vendu le 18/12/99
à M^r Chartier

CONDITIONS DE PAIEMENT :

ARTICLE 2 - LIVRAISON A DOMICILE OUI NON DATE _____
 GRATUITE OUI NON COUT _____ F.

La marchandise mise à disposition ou livrée, sera conforme à la commande N°
 Nos délais d'approvisionnement dépendant des constructeurs et importateurs n'ont qu'une valeur indicative.

ARTICLE 3 - MISE EN SERVICE PAR NOS SOINS OUI NON
 GRATUITE OUI NON COUT _____ F.

L'acheteur signe après avoir pris connaissance des conditions portées au verso

Signature du vendeur
SA AUDITORIUM
GROUP DIGITAL
 Rue Lecourbe Imp. St Antoine
 39004 LONS-le-SAUNIER CEDEX
 Tél 03 84 24 48 74

Si nous nous sommes engagés à mettre l'appareil en service, nous le ferons soit à la livraison soit dans un délai de _____ à compter du jour de la signature du présent contrat, sous réserve de la réalisation des travaux nécessaires au branchement, et de la disponibilité de l'appareil. (Voir au verso les autres conditions de la Mise en Service)

ARTICLE 4 - GARANTIE LÉGALE (Sans supplément de prix). (Voir au verso le rappel de la Législation en vigueur).

VOIR AU VERSO LES CONDITIONS DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE ET DES PRESTATIONS PAYANTES.

A _____ le _____
 Signature de l'acheteur
 (à faire précéder de la mention "Lu et Approuvé")